vérifier avant le 15 janvier s'ils sont bien inscrits sur la liste électorale de leur commune, afin de pouvoir réclamer, en temps utile, dans le cas où ils auraient été omis.

Que tous nos amis s'assurent de leur inscription, car, pendant l'année 1898 auront lieu les élections législatives générales et le renouvellement partiel des conseils généraux.

ROUBAIX

UNION ÉLECTORALE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

La 4e section se réunira ce soir, vendredi, à 8 heures 1/2, à son local habituel.

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Le groupe l'*Avant-Garde* se réunira le dimanche 9 janvier, à 6 heures du soir, chez le citoyen Louis Catrice, Grande-Rue, 93. Question de la plus haute importance. Urgence.

— Le groupe l'*Humanité socialiste* se réunira ce soir vendredi, à 8 h. 1/2, au local habituel. Renouvellement de la Commission.

— Le groupe de l'*Entrepont* se réunira le samedi 8 janvier, à 8 h. 1/2 du soir chez Wilfart.

Un accident

Un jeune homme de 17 ans, Gustave Vaerstenskiste, demeurant rue Bernard, 122, a été victime d'un accident.

Le cheval de son patron, M. Honoré, marchand de meubles, s'était enfui de l'écurie ; il s'élança après lui et fit une chute en dessous de la voiture de M. Tassart, marchand de charbon.

Il a reçu les soins des docteurs Leurelle et Prouvost, qui passaient. Les blessures ne sont heureusement pas graves,

Arrestation pour vol

Raoul Decoche, âgé de 16 ans, demeurant rue Cuvier, 67, a été arrêté à l'estaminet Sauvage, rue de Mouvaux, pour vol d'une somme de 97 francs, au préjudice de ses parents.

Il y aurait un complice que la police recherche.

Menus faits

Espièglerie. — Un gamin de onze ans, Pierre Vanrenteghem, demeurant rue du Grand Chemin, cour Duvaly, a été arrêté prenant des vis de fer de cheval qui se trouvaient dans une voiture remisée à l'estaminet du Pré Catelan.

Plainte ayant été portée, le petit a été conduit devant le commissaire de police qui l'a fait remettre en liberté.

Les chiens. — La charrette à chiens a ramassé trois de ces intéressants animaux. Une contravention a été dressée.

Libre Pensée

La commission de la Libre Pensée « Ni Dieu ni maître » de Roubaix, a l'honneur d'informer ceux de ses membres qui n'ont pas amené leurs enfants à la distribution de jouets qui a eu lieu dimanche 2 janvier qu'un membre du comité se tiendra à leur disposition tous les dimanches, de 6 à 8 heures du soir, jusqu'à la fin du mois. De plus, elle prie les sociétaires d'assister à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le dimanche 9 janvier à 7 h. du soir.

ON DEMANDE de bons vendeurs de journaux.

S'adresser, demain vendredi, de 4 à 6 h. du soir, au Plat d'Or, Grande Place, chez Dujardin

Fédération du Nord pour la propagande

La seconde soirée organisée par la fédération du Nord pour la propagande qui devait avoir lieu le dimanche 9 janvier est remise au dimanche 16, au siège de la Fraternelle sociale, chez César Malait (ancienne maison Victor Ramon, angle du boulevard de Strasbourg et rue Fourcroy).

Espérons que tous les socialistes se feront un devoir d'y assister.

— La *Fédération* se réunira le 23 janvier, au siège du groupe « la Foi Sociale », rue Turgot.

CROIX

Une disparition — Un sieur Henri L..., qui avait été interné quelques jours à Bully, comme atteint d'aliénation mentale et qu'on avait relâché mardi dernier, n'a pas été revu à Croix.

Des recherches sont faites pour le retrouver.

Obsèques civiles. — Le dimanche 9 janvier, à 2 h. 1/2 de l'après midi, auront lieu les obsèques purement civiles du citoyen Benoit D..., décédé à Croix, hier jeudi 6 courant, à l'âge de 68 ans.

Réunion à la maison mortuaire, chemin de la Makellerie, 121, à Croix.

Réunion de groupes. — Réunion de la Fraternelle de Croix, samedi 8 janvier, chez Forter ; de la Sentinelle, chez Bernier ; des Réformes sociales, chez Bettens ; de la Revanche, chez Desreux.

Une rectification. — M. Delporte, secrétaire du bureau de bienfaisance de Croix que nous avons désigné dans un entrefilet paru ici, à la date du 5 janvier, nous adresse une réponse que nous avons le regret de ne pouvoir insérer, notre correspondant occasionnel prenant à partie des tiers.

Nous prions M. Deleporte — qui se réclame de la loi pour nous demander l'insertion de sa lettre — de bien vouloir se reporter à la loi elle-même, et il comprendra pourquoi nous ne lui donnons pas satisfaction.

WATTRELOS

Recensement des pigeons voyageurs. — Les imprimés relatifs au recensement des pigeons voyageurs sont arrivés à la mairie

Les intéressés qui doivent faire des déclarations légales sont priés de s'y rendre en apportant l'autorisation qui vient de la préfecture.

WASQUEHAL. — *Réunions de groupes.* — Les groupes « la Revanche » et « l'Union fraternelle » de Wasquehal, se réuniront les 1er et 3e dimanche de chaque mois, chez Saint Léger ; le second, les 2e samedis du mois, chez Desbouvry, au Caperau.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 6 janvier. — Victoria Brouillard, Hôtel Dieu. — Rosalie De Vrée, rue Fosse aux Chênes, cour Aigle d'Or, 28. — Gérard Germonprez, rue de l'Ouest, 95. — Jean Bosac, rue Sébastopol, cour Feutry, 3. — Joseph Morel, rue Franklin, cour de l'Espérance, 4. — André Lamour, rue Colbert, 36.

Décès. — Elisa Deroubaix, 69 ans, rue La[illegible], 28. — Augustin Hernou, 19 mois, rue des Anges, cour Frère Bodin, 2. — Reine Vansant[illegible], 25 ans, rue Vallon, cour Chevalier, 6. — Pierre Fruy, 3 ans, rue Lannes, cour Fourlinnie. — Angélique Franchomme, 67 ans, rue de la Longue Chemise, 20.

TOURCOING

Elections aux prud'hommes

Scrutin du 9 janvier

CANDIDATS DES SYNDICATS LOCAUX RÉUNIS

1re catégorie. — Louis DEPLECHIN, ancien conseiller prud'homme.

2e catégorie — Joseph VOLT-CATTEAU, conseiller sortant.

3e catégorie. — Joseph SAUMONT, président de la chambre syndicale des ouvriers en tapis.

4e catégorie. — Victor LIÉTARD, conseiller sortant.

Candidats patronaux et candidats ouvriers

Les patrons ont fait connaitre hier, par l'intermédiaire du *Journal de Roubaix* et de la *Croix* les noms des candidats qu'ils entendent opposer à la liste présentée par les syndicats locaux réunis.

L'élection de dimanche pour le Conseil des Prud'hommes, va donc mettre en présence, d'une part, les candidats choisis par les organisations ouvrières, d'autre part les hommes désignés par les patrons

Les travailleurs éclairés, conscients et soucieux de leurs intérêts, ne sauraient hésiter un seul instant : leur devoir est de voter en masse pour les camarades qui, de leurs syndicats respectifs et des syndicats locaux réunis, ont reçu mandat de les représenter à l'élection de dimanche

Ils voteront pour des candidats indépendants.

Car, quoi qu'en dise le *Journal de Roubaix*, il n'y a et ne peut y avoir de candidats indépendants que ceux qui reçoivent l'investiture des ouvriers eux mêmes Les autres, présentés par les patrons, recommandés par les journaux bourgeois ne sauraient être considérés comme des hommes ayant conservé leur liberté d'action vis à vis des maitres qu'ils peuvent être appelés à juger.

« Ils ne se réclament d'aucun comité », dit le *Journal de Roubaix*. C'est d'autant plus vrai que les candidats des patrons n'ont été désignés par aucune organisation ouvrière et qu'il leur serait bien difficile ensuite de se réclamer d'un comité quelconque.

Mais laissons le *Journal de Roubaix* et la *Croix* faire de la propagande en faveur des candidats patronaux. Et disons quelques mots des hommes que nous n'hésitons pas à présenter aux électeurs de dimanche comme des défenseurs courageux des intérêts de la classe ouvrière

Ils ont d'ailleurs un passé, ces hommes, un passé tout d'honneur et de loyauté, un passé qui parle plus haut que toutes les promesses qu'il leur serait possible de faire.

Les candidats de la première catégorie. le citoyen Louis DESPLECHIN, a été conseiller prud'homme pendant de longues années. Il a donc fait ses preuves et tous les travailleurs qui ont eu recours à lui, n'ont pu que se louer, en toutes circonstances, de sa loyauté et de sa justice.

Aucune critique sérieuse ne pourra être faite à propos de ce candidat.

Il en est de même pour le citoyen VOLT CATTEAU, candidat de la 2e catégorie. Celui là est un vieux lutteur sur la brèche depuis plus de vingt ans et dont on peut dire avec raison que la vie presque tout entière a été consacrée à la défense des droits ouvriers. Le succès est d'ailleurs assuré à ce militant de la première heure, à cet humble, à ce courageux socialiste. Il restera conseiller prud'homme.

C'est le citoyen Joseph SAUMONT, président de la chambre syndicale des ouvriers en tapis, qui a été désigné comme candidat de la troisième catégorie. Les persécutions dont Saumont a été victime, l'année dernière, persécutions dont le souvenir est encore présent dans toutes les mémoires, font un devoir aux électeurs ouvriers d'affirmer par leur vote, dimanche, leur confiance en un homme qui a souffert pour eux leurs protestations contre les injustices dont il a été victime.

Le citoyen Saumont a droit à cette réparation. Il l'obtiendra dimanche.

Que dire du citoyen Victor LIETARD, candidat de la quatrième catégorie ?

Que depuis douze ans qu'il est conseiller prud'hommes toutes les plaintes ouvrières portées à sa connaissance, ont été suivies d'effet ? Que toujours et en toute circonstance il s'est fait aux prud'hommes le défenseur des ouvriers ? Ce sont là choses trop connues pour qu'il soit besoin de les rappeler.

Liétard lui aussi, sera réélu.

C'est donc un quadruple succès que les ouvriers obtiendront dimanche et ce, malgré le *Journal de Roubaix*, malgré la *Croix*, et malgré les patrons.

G. DESCHEERDER.

Voleurs arrêtés

La police de Tourcoing a mis hier en arrestation les nommés Lemay Paul, 19 ans charbonnier, et Bonnel Henri, 18 ans, apprêteur, demeurant tous deux à Roubaix, rue de Mouveaux

Ces deux individus se sont rendus coupables de plusieurs vols accomplis avec une audace toute particulière. Ils ont dérobé des bidons de lait et des cruchons remplis de liqueurs qui se trouvaient sur des camions stationnant dans les rues du Blanc-Seau. C'est le gamin arrêté ces jours derniers pour vol de bonbons qui a dénoncé les coupables à la police.

Arrêtés, les deux inculpés, malgré les charges qui pèsent sur eux, persistent à nier les faits qui leur sont reprochés. Demay, toutefois a promis de parler devant le juge d'instruction Le couple sera transféré demain à Lille.

Logeur indélicat

Depuis quelques jours M. Augustin Marrot, cabaretier, 45, rue de Dunkerque, avait pris chez lui comme logeur le nommé Victor Richoux, 44 ans, né à Houffaline (Belgique).

Hier matin, le logeur disparaissait en emportant une montre en argent d'une valeur de 25 francs environ que le cabaretier avait placée à un clou dans sa chambre.

Richaux habitait précédemment chez M. Cayeux, rue de Calais. En partant, il avait emporté un gilet d'une valeur de douze francs et l'avait engagé dans un cabaret voisin

Plainte a été portée hier à la police, mais on croit que le voleur a filé en Belgique

Vol de beurre

Hier matin, vers six heures, M. Picavet, fermier à Bondues, stationnait avec sa voiture rue des Poutrains.

Pendant qu'il servait son client, un individu resté inconnu a dérobé un panier contenant sept kilogs de beurre. Le panier vide a été retrouvé, vers neuf heures 1/2, dans un terrain vague, près la rue du Rhin, par M. Nys, cordonnier, demeurant dans ladite rue.

La police a fait hier des recherches pour retrouver le coupable.

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs :

La Jeunesse socialiste, dimanche à six heures.

Les Défenseurs du Drapeau rouge, dimanche à six heures.

Les Enfants du peuple, dimanche à 4 heures.

L'Avant Garde socialiste, dimanche à 7 heures

L'Humanité, dimanche à 7 heures

L'Avant Garde révolutionnaire, dimanche à 5 heures.

Les Fils du travail, lundi à 8 heures.

Conférence publique

Samedi, 8 janvier, à 8 heures du soir, salle de la Coopérative, rue de Tourcoing, Conférence publique organisée par les électeurs prud'hommes, sous la présidence du citoyen Achille LEPERS, vice-président du conseil des prud'hommes de Roubaix.

Repousse infaillible des Cheveux, Barbe, Sourcils, etc., tombés par plaques blanches ou complètement.
PELADE employer l'EAU DONNET la LOTION et le SAVON antiseptiques OCVAVIA, les 3 articles 6'50, fco 6'10.
Réussite gratuits : pour enlever les Pellicules, empêcher les Cheveux de tomber à tous âges, les fortifier et les faire repousser. Méd. d'Or, 6e Prix, Dip. d'honneur, Hors-Concours. Envoyer mandat et écr. O. DONNET, chimiste-hygiéniste, 114, r. Montmartre, Paris. Dep. chez les Coiffeurs et Pharmaciens.

LILLE

COMITÉ FÉDÉRAL

RÉGION NORD

LILLE, 21, rue de Béthune, 21, LILLE

Assemblée extraordinaire aujourd'hui 7 janvier, à 5 heures au lieu habituel.

L'AME ET L'ESTOMAC

La *Dépêche* est encore revenue sur la question des cantines scolaires, s'indignant toujours de ce qu'un personnel nombreux ne soit pas immobilisé pour donner la pâtée aux pauvres petits que Messieurs les curés gorgent de manne céleste.

Nous avions cependant indiqué au dévot journal le moyen de tout arranger : Messieurs les curés n'avaient qu'à changer les heures qu'ils ont choisies pour faire entendre la divine parole

Pourquoi l'âme ne ferait elle pas cette concession à l'estomac ?

Et puis le jeudi et le dimanche ne suffiraient-ils pas à l'enseignement du catéchisme ?

Voyons, Messieurs les curés, un peu d'humanité et un peu d'abnégation !

Vous irez vous balader un autre jour que le jeudi et vous chanterez moins longtemps le dimanche, mais consacrez donc ces jours au catéchisme ! Vous sauverez ces pauvres cantines scolaires des anathèmes de la *Dépêche*.

Ce sera œuvre pie.

Le Crime de la rue Colbert

Nous avons dit que plusieurs collectes avaient été faites en faveur de Sablon, à sa sortie de prison.

On nous communique le détail des sommes reçues par le jeune libéré, savoir :

Quête faite par M. Louis Wytterhaeghe, à l'estaminet Métro, 18,40. — Par M. Ch. Louis à l'Union, rue de l'Hôpital St-Roch 3,65. — Dans un atelier de construction, 11.65. — A l'estaminet Detandt Joseph, à Saint-Agnès, 6,50. Chez M. Métro, rue d'Arcole, 6,25. — Chez M. Delehert, rue d'Arcole, 21, 3 fr.

L'AFFAIRE DE LA RUE NATIONALE

Comme nous le disions hier, l'inculpé avait certainement intérêt à cacher son identité véritable. Des renseignements certains que nous avons déjà obtenus il ressort que le faux Durand appartient à une famille honorable de Bordeaux.

Il fut étudiant en médecine dans cette ville. Etant interne dans un hospice, il détourna une somme de 2000 fr. et fut pour ce fait condamné à 4 années d'emprisonnement,

C'est alors qu'il prit le nom de Durand. Mais depuis a t il encouru d'autres condamnations et quels ont été ses moyens d'existence; c'est ce que l'on saura sans tarder. M. Gachon, juge d'instruction ayant envoyé le signalement et plusieurs commissions rogatoires à Bordeaux, Paris, etc,

Les arrestations en décembre

Pendant le mois de décembre dernier la police de Lille a arrêté 44 personnes inculpées de vols dont 4 pour vols avec effraction, 16 sous l'inculpation de vagabondage et 10 pour mendicité.

58 arrestations ont été opérées pour contraintes par corps, 8 en vertu de mandats d'arrêt ou d'extraits de jugements correctionnels et 33 en vertu d'extraits de jugements de simple police.

Conservatoire de musique

Par arrêté préfectoral du 3 janvier et sur la proposition du maire de Lille, M. Carpentier, professeur du chant, est chargé provisoirement du cours de diction, maintien et déclamation au Conservatoire de Lille.

⁂

Le Maire de Lille a l'honneur d'informer le public que deux emplois d'accompagnateurs « homme et femme » seront conférés par la commission administrative du Conservatoire de musique.

Les candidats sont priés de s'inscrire au secrétariat du Conservatoire avant le 15 janvier 1898.

Bureau de bienfaisance

Le citoyen Samson, adjoint au maire de Lille, a fait verser, dans la caisse du Bureau de bienfaisance, la somme de 10 fr. qui lui a été remise pour les pauvres, par M. Zande.

Mouvement de la population en 1897

Il y a eu, à Lille, pendant l'année qui vient de s'écouler 6,337 naissances, soit 21 de plus qu'en 1896 et 167 de plus qu'en 1895.

Les décès ont atteint le nombre de 5,318. Ils ne s'étaient élevés qu'à 4,853 en 1896, En 1895, ils atteignaient le nombre de 5,581, c'est à dire 263 de plus qu'en 1897.

Deux mille onze mariages ont été célébrés, soit une augmentation de 49 sur l'année 1896 et de 223 sur l'année 1895.

Le nombre des divorces, qui ne s'élevait qu'à 48 en 1895, s'est élevé à 53 en 1896 et à 71 en 1897. C'est dire que cette loi pénètre davantage dans les mœurs.

Erreur impossible

Si vous précisez, les désignant par les numéros inscrits sur leurs boites, 29, 11, 167 et 254 bis, vous aurez de véritables *savons au musc pur*, que le nom de Victor Vaissier, leur créateur, garantit exempts de toute adultération.

Bains Lillois

Réouverture du service des Bains de luxe et des bains populaires en baignoires, rue d'Hazebrouck, aujourd'hui à quatre heures.

La piscine de natation boulevard Papin sera rouverte le samedi 8 janvier, à deux heures

Brevets de capacité

Les sessions annuelles d'examens pour l'obtention des deux brevets de capacité (élémentaire et supérieur) seront ouvertes en 1898 dans les départements :

La 1re session pour les aspirantes : Brevet élémentaire le 20 juin, brevet supérieur le 28 juin.

Pour les aspirants : le brevet élémentaire, le 4 juillet; le brevet supérieur, le 19 juillet.

La 2e session, pour les aspirantes : le brevet élémentaire, le 3 octobre; le brevet supérieur, le 11 octobre.

Pour les aspirants, le brevet élémentaire : le 6 octobre ; le brevet supérieur, le 18 octobre.

Association lyrique et dramatique

Vendredi 7 janvier, 47, rue de Paris, salle du premier étage, ouverture des Cours de dictions et de déclamation, professeur : M. Joubert du Grand Théatre de Lille Tous les élèves ainsi que Messieurs les membres actifs de l'Association sont priés d'y assister. Les adhésions sont toujours reçues au siège, les mardi et vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, et le dimanche de 3 à 5 heures.

Union Française de la Jeunesse

Le cours de sténographie professé par M. Desailles et le cours de Russe professé par M. Boutschoulsky, interrompus par les fêtes de la Noël et de la nouvelle année, reprendront samedi 8 janvier à 8 heures du soir, école de la rue des Poissonceaux

A la même heure et dans le même local se fera le nouveau cours de géométrie élémentaire : professeur M. Langlet du Fresnoy.

Le cours de gymnastique et d'exercices militaires commencera également demain samedi à 8 heures du soir, au Gymnase Central, place Philippe de Girard.

Legs Lardemer

Les plantations sont actuellement terminées sur les places Sébastopol Catinat, de l'Arbonnoise, de la Nouvelle-Aventure et au Rond Point de l'Esplanade.

Dans quelques jours, les arbres seront également plantés aux places Arago et Vanhœnacker.

Au square Richebé, les jardiniers et ouvriers divers, profitent du temps doux que nous avons pour activer les travaux. C'est ainsi que la pose de la bordure de trottoirs, en granit du Calvados, est entreprise depuis quelques jours.

Les pierres de Marienbourg qui formeront soubassement à la grille du square, sont à pied d'œuvre. Les travaux pour la pose des conduites d'eau et du gaz vont être incessamment commencés ainsi que ceux pour la construction des drainages.

En présence de l'avancement des travaux et de l'activité déployée, nous avons tout lieu d'espérer que dès les premiers jours du printemps, nos concitoyens pourront profiter de l'heureuse création de notre municipalité.

MENUS FAITS

Mandat d'arrêt. — Marie Caleack, 19 ans, journalière, demeurant rue de Juliers, 9, a été arrêtée en vertu d'un mandat d'arrêt.

Sans ressources. — Ont été arrêtés, pour vagabondage : Edouard G..., 58 ans, écrivain public, et Charles T..., 36 ans, tisserand.

Pour mendicité, la police a également arrêté François D..., 37 ans, chanteur ; Charles C..., 48 ans, noyauteur, et Henri G..., 35 ans, lamier.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

BAUVIN. — *Coopérative ouvrière.* — Le Conseil d'administration de la coopérative ouvrière « l'Union Bauvinoise » prévient les coopérateurs que l'on distribuera les dividendes se montant à dix pour cent de bénéfices, à partir du 8 courant prochain.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Tribunal correctionnel.* — Le tribunal a condamné Théophile Carré, le garçon de cour qui avait frappé violemment Zélie Fouquet, femme de chambre de Mme Durot à Honnecourt à 3 mois d'emprisonnement, L'indulgence du tribunal a pour cause l'état d'esprit de l'inculpé.

— Dans la même audience, le journalier Duquesne, qui avait frappé à coups de marteau les époux Dubois, de Banteux, a été condamné à 2 ans de prison.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDÉ. — *Un enfant brûlé.* — Un bébé de 2 ans, Joseph Sauvage ayant fait culbuter sur lui une marmite d'eau bouillante, est mort des suites de ses horribles brûlures. Le désespoir des parents est navrant.

Un jeune homme brûlé. — Le fils de M. Armand Richard, âgé de 15 ans 1/2, ayant par mégarde saisi des ronds du poêle alors qu'ils venaient d'être retirés, se brûla grièvement les mains et les ayant lâchés, tomba dessus. Il se brûla cruellement au ventre.

Le jeune homme, qui a reçu les soins du docteur Castiaux, est en bonne voie de guérison.

DENAIN. — *Disparition d'une jeune fille.* — Le cadavre de Blanche Coureur, dont nous annonçions hier la disparition, vient d'être retrouvé dans l'Escaut, à Valenciennes.

La famille a été avisée de cette triste nouvelle par télégramme.

On croit que la malheureuse s'est suicidée.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Convoi civil.* — Aujourd'hui jeudi ont eu lieu les funérailles civiles du citoyen Henri Quantin, âgé de 60 ans, employé au Marché aux poissons. Une foule assez nombreuse a accompagné le cercueil au cimetière où le citoyen Lefebvre François a prononcé un discours qui a vivement ému l'assistance.

Caisse des pompiers. — MM. Danzelle et Pesqué, propriétaires des magasins du *Bon Marché*, incendiés mardi dernier, viennent d'envoyer à M. le maire une somme de 50 fr pour la caisse de retraites des sapeurs pompiers.

Anciens combattants. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 9 janvier, à 4 heures 1/2.

Adjudication. — Aujourd'hui a eu lieu l'adjudication des travaux de terrassement pour l'établissement du boulevard Vauban M. Culot, entrepreneur à Douai, a été déclaré adjudicataire, avec un rabais de 27 0/0. Le devis était de 6502 fr. 07.

Evasion. — Aloïse Lisabeth, demeurant à Wattrelos, inculpée de meurtre, qui, sur le rapport de trois médecins, avait été déclaré irresponsable devant la Cour d'assises de Douai, et avait été placé en observation à Armentières, a réussi à s'échapper mercredi du pavillon où il était interné.

Il était vêtu, à ce moment, d'un pantalon de velour et d'une chemise et n'avait pas de chaussures

On le recherche activement.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Concert.* — Nous donnons ci-dessous, le programme du concert qu'organise l'association Ecole réserve pour le dimanche 16 courant :

Première partie : 1. Ouverture, musique municipale ; 2. Dans ma coupe, romance, M. Courageux; 3. Le coutieau du p'tit Jobin, scène comique, par l'élève P. Laurent ; 4. Duo pour mandoline et guitare, MM. Naninck et Hugues ; 5. Nous allons rire, chœur, les Incohérents d'Arras ; 6. Air de la Fille du régiment, Mlle Colot ; 7. Tarentelle de carnaval, fantaisie burlesque, les Incohérents ; 8. La malle enchantée, duo saynète, les élèves Froissart et Frémicourt ; 9. Chansonnettes comiques, Druon.

Deuxième partie. — 1. Fantaisie (musique municipale) ; 2. Air pour la basse chantante (Wavelet), 3. Polka burlesque (Les Incohérents) ; 4. Grand air de Polyeucte (Mlle Colot) ; 5. Duo pour flute et hautbois (MM. Hover et Gladys); 6. Si j'étais roi, mignonne, romance (M. Courageux ; 7. Fantaisie pour violon (M. Naninck) ; 8. Pepita, chœur (Les Incohérents); 9. Les hommes d'armes, duo comique, (MM. Legay et Parfait).

Un bal suivra ce concert.

Festival. — M. Courtin, maire de Lens, en sa qualité de président du comité d'organisation, vient de faire adresser à toutes les sociétés musicales, harmonies, fanfares, trompettes, orphéons et compagnies de sapeurs pompiers des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas de Calais et de la Somme une circulaire annonçant le festival et la fête militaire qui auront lieu, en cette ville, le dimanche 26 juin prochain.

Toutes les compagnies de sapeurs pompiers de France vont aussi recevoir une invitation à prendre part au concours de manœuvres de pompes à incendie qui aura lieu le lundi 27 juin.

Bal de bienfaisance. — La jeunesse ouvrière de cette ville organise un bal de bienfaisance qui aura lieu dimanche prochain 9 janvier, dans le salon du nouveau Casino rue Basse Le produit de cette soirée sera distribué entre deux familles nécessiteuses : celle de Paul Courtin, tué accidentellement, et celle du mineur Victor Pécout, malade depuis plusieurs années

Des commissaires placent des cartes d'entrée ; partout ils reçoivent le meilleur accueil,

Concert. — Dimanche prochain, à 7 h. du soir, aura lieu le magnifique concert organisé par la société chorale La Cécilia. Etant donné la valeur des artistes qui s'y feront entendre et la composition du programme, tout indique qu'il y aura foule à l'Alcazar.

Une saynète comique et une comédie bouffe seront jouées par les membres de la Cécilia, et ne peuvent manquer d'obtenir un vif succès

Syndicat des mineurs. — Le bureau du syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas de Calais se réunira à Lens, 10, rue de la Paix, le dimanche 9 janvier, à 9 h. 1/2 du matin. A l'ordre du jour figure : Contrôle de la comptabilité.

BÉTHUNE. — *Double arrestation.* Mardi, vers 1 h. 1/2 du soir, deux jeunes chauffeurs de l'usine à gaz, étant un peu pris de boisson, entraient dans l'estaminet de la rue Ferrée qu'éclaire le soir une lanterne rouge.

Ils cherchèrent querelle à la patronne de l'établissement et furent mis à la porte. L'un d'eux, furieux, ramassa dans la rue un morceau de charbon et le lança dans le corridor où se trouvaient réunies les personnes attachées à l'établissement.

L'une d'elles, Hortense V..., âgée de 23 ans, fut blessée assez sérieusement au dessus de l'œil gauche. Les jeunes gens prirent alors la fuite ; mais les gendarmes, informés de l'affaire, se mirent à leur poursuite et les rattrapèrent près du moulin d'Annezin. Ils ont été écroués.

Tribunal correctionnel. — Bertin Lecomte 28 ans, chiffonnier à Lillers, 2 mois de prison par défaut pour vol ; Jules Rapasse, 29 ans, journalier à Carvin, 1 mois de prison pour abus de confiance ; Théodore Barrois, 33 ans, cordonnier à Ruitz, 2 mois de prison par défaut pour escroquerie ; Auguste Hanquez, 31 ans, mineur à Bruay, 1 mois de prison pour violences ; Elie Wyts, 20 ans, mineur à Lens, 1 mois de prison pour vol.

BRUAY. — *Vol.* — Un malfaiteur a brisé, pendant la nuit, un carreau de vitre à la devanture du magasin de M. Bollet, charcutier à Bruay, et passant son bras par l'ouverture lui a pris des victuailles pour une cinquantaine de francs.

CALAIS

La grève des remonteurs. — Le *Réveil* avait raison ; le conflit survenu à la maison Davenière et Cie est terminé, à la satisfaction des remonteurs réclamants. L'entente est faite, grâce à la clairvoyance et au tact des deux parties.

Il ne pouvait en être autrement; ce n'est pas une maison comme celle qui est en cause qui pouvait, étant au courant lésiner et regarder à un louis par semaine pour obtenir la paix et accomplir un acte de justice.

Sans bruit, sans esclandre une solution amiable est intervenue tant mieux !

Les remonteurs sauront maintenant ce qu'ils leur reste à faire.

Arrestation. — Le nommé Eugène Gatel, âgé de 31 ans, tulliste, demeurant rue Gambetta, 108, a été arrêté pour outrages par paroles et menaces envers un agent de la force publique, dans l'exercice de ses fonctions.

Vol. — Procès verbal a été rédigé à la charge du nommé Lefebvre Auguste, 44 ans, wapeur, rue Casimir Delavigne, pour vol de soie au préjudice de plusieurs fabricants de tulle.

Etat civil. — Naissances du 6 janvier. — Georges Fourmanoir, rue Augereau, 52. — Elise Joly, rue Francia, 102. — Marie Fournier, rue Christophe Colomb. — Violette Mallet rue Thiers, 186.

Décès. — Emile, Petit, 3 mois, rue Cambronne, 59.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Bureaux à 7 h. 0/0. — Rideau à 7 h. 1/2.

Vendredi 7 janvier. — LE FLIBUSTIER, drame. — L'HOTEL DU LIBRE-ECHANGE, comédie.

Places gratuites : 2101 à 2400.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

Les Infants d'Faidherbe

Cette société offrira dimanche prochain 9 janvier, à 7 heures du soir, aux familles des membres honoraires un grand concert suivi de bal avec le gracieux concours de Mlle Fany Blauwaert, pianiste ; M. Depienne, baryton ; M. et Mlle Burlet, mandolinistes ; l'original Léon, comique excentrique et de la chorale qui chantera Eun' nuit d'été, de A. Labbe. La lyrique interprètera deux scènes lilloises : L' corde d' pindu de M. Hollain et Batisse l'Péqueu, de M. Fournier. Nul doute qu'il y aura foule au siège.

Concerts populaires

En raison de l'importance du concert de dimanche prochain, la répétition générale qui devait avoir lieu dimanche matin est fixée au samedi soir, 8 courant, à huit heures très précises à l'Hippodrome.

Programme : 1. Ouverture de Fidelio, Beethoven. — 2. Tristran et Yseult, Wagner, a) Prélude, b) La Mort d'Yseult. Mme Kutcherra. — 3. Concerto pour violon, Léonard, M. Seiglet. — 4. a) Litanies, Schubert : b) A ma Fiancée, Schumann. — 5. Larghetto du quintette pour clarinette et instruments à cordes, Mozart, M. Muylaert. — 6. Scène finale du Crépuscule des Dieux, Wagner, Mme Kutcherra.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 6 janvier

Lecourt Adolphine, rue Henri Kolb, 42. — Devaux Emile, rue Ratisbonne, 62. — Mahieux Kléber, cité Desmettes, 34. — Buyze Valentine, rue St-Druon, 59. — Parmentier Paul, rue Mazagram 37. — Dubois Alphonse, rue d'Iéna, cour Lamoote, 6.

Décès du 6 janvier

Subdiaux Gustave, 43 ans, époux de Marie Reubrez, rue du Long Pot, 57. — Hérissen Marcel, 2 ans, cité Pesez, 22. — Goeminne Auguste, 75 ans 7 mois, veuf de Elisabeth Schyns, rue de la Gaieté, 14. — Honoré Constance, 52 ans, épouse de Nicolas Charbault, rue Pierre d'Audegherst, 5. — Balza Alfred, 52 ans, époux de Marie Picon, rue de l'Hôpital St-Roch, 28. — Lejeune Félicien, 54 ans, époux de Rosine Tullie, rue St-Sauveur, 29. — Deman Pauline, 64 ans 7 mois, épouse de Charles Moreau, rue Princesse, 10. — Kerner Marie, 64 ans, épouse de Henri Henry, rue de Tournai, 59. — Becquereau Maria, 1 an, rue Courmont, 11. — Colin Octave, 6 ans, rue Corbet, 4. — Leclercq Charles, 17 jours, rue Lottin, 27. — Vermeulen Joséphine, 70 ans 1/2, veuve de Chrétien De Merre, rue de la Trinité, 9. — Pruvost Marie, 67 ans 1/2, veuve de Prosper Cousin, rue de Paris, 189. — Lemesre Julie, 82 ans 7 mois, veuve de Jean-Baptiste Quinzebille, rue Saint-Etienne, 49.

AVIS & CONVOCATIONS

VENDREDI 7 JANVIER

Société chorale Lyre des Travailleurs. — Répétition générale au siège, Maison du Peuple, rue de Béthune, 21, le vendredi 7 janvier.

Société des fêtes populaires de Fives Saint Maurice. — Vendredi 7 janvier, à 7 h. 1/2 du soir, assemblée de commission.

Ordre du jour : Application de l'article 7 du règlement. — Admissions de nouveaux sociétaires. — Radiations. — Fixation de la date de la fête pour 1898. — Situation financière.

A 8 h. 1/2, assemblée générale.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Avis aux musiciens. — Sur la demande d'un grand nombre de musiciens habitant Lille, la Commission administrative de l'Harmonie « l'Union de Fives-Lille », a décidé de créer une section à Lille, qui aura son siège établissement du Gallion, rue de l'Arc, 5. Les répétitions commenceront le jeudi 13 janvier 1898, à 9 heures précises du soir et auront lieu le jeudi de chaque semaine.

BIBLIOGRAPHIE

L'Eglise à travers l'Histoire

Sous ce titre, notre collaborateur P. Galimant va réunir, en un volume de 450 pages in 18, une très intéressante étude, dont nous avons eu la bonne fortune de parcourir quelques passages.

Ce volume coûtera 3 fr. 50 en librairie ; mais nos lecteurs peuvent bénéficier d'une remise de *un franc*, — c'est à dire ne payer le livre que 2 fr. 50, — en adressant d'ores et déjà leur souscription à M. P. Galimant, aux bureaux du *Réveil du Nord*, à Lille, ou de l'*Egalité*, à Roubaix.

L'œuvre du citoyen Galimant sera envoyée *franco* au domicile de chaque souscripteur.

Nous ne doutons pas que nombre de lecteurs appréciant ces avantages, ne s'empressent de souscrire à *L'Eglise à travers l'Histoire*.

Marchés de Lille du 6 Janvier

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 105.00 à 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 104 00; n° 3 cote (com.), . . . à . . .

Cuite 1er jet (cote offi.), 27,75 à 18 00 — 88° (cote com.), . . . à 00,00.

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 42,00, offert 00.00, demandé.

BOURSE DE LILLE

du 6 Janvier

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	12995	13000	12900
Anzin	5480	5490	5450
Bruay	.....	31200	31000
Bully	.....	2700	2670
Carvin	.....	1000	990
Courrières	1860	1860	1850
Douchy	969	979	970
Dourges	.....	13500	13000
Escarpelle	659	660	655
Lens 100e	.....	375	370
Liévin	1450	1460	1450
Meurchin	.....	8500	8450
Ostricourt	570	.....	570
Vicoigne	21095	21100	21000

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'Egalité 28, rue de Fives, 28.